

CENT-DIX-HUITIEME SEANCE DU
COMITE DES GOUVERNEURS DES BANQUES CENTRALES
DES ETATS MEMBRES DE LA
COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE

Bâle, le mardi 14 février 1978 à 10 heures

Ordre du jour

- I. Approbation du procès-verbal de la 117^e séance.
- II. Evolution des marchés des changes des pays participant à la concertation au cours du mois de janvier 1978 et des premiers jours de février¹⁾
 - Rapport succinct sur la concertation,
 - Adoption du rapport du Comité aux Ministres des Finances des pays de la CEE.
- III. Examen du Rapport No 12 établi par le groupe d'experts présidé par M. Bastiaanse sur la situation et les perspectives monétaires dans les Etats membres de la CEE²⁾.
- IV. Analyse de la 106^e série de documents de travail (données statistiques et sommaire des événements et des mesures adoptées dans la Communauté).
- V. Autres questions relevant de la compétence du Comité:
 - Répartition des frais du secrétariat du Comité de l'année 1977³⁾.
- VI. Date et lieu de la prochaine séance.

1) Conformément à la décision prise par le Comité en mars 1976, le Gouverneur de la banque centrale de Norvège sera invité à participer à la discussion de ce point de l'ordre du jour.
2) Le rapport sera transmis dans les prochains jours.
3) Une courte note sera remise avant la séance.